

L'hon. M. Drew: L'interruption du ministre...

L'hon. M. Pickersgill: C'était une question.

L'hon. M. Drew: ...de la Citoyenneté et de l'Immigration (M. Pickersgill) mérite en elle-même quelque considération...

L'hon. M. Garson: Pourquoi ne pas répondre à la question?

L'hon. M. Drew: ...parce qu'elle montre avec quelle facilité les vis-à-vis peuvent avec la rapidité de l'éclair s'écarter de la question à l'étude.

L'hon. M. Pickersgill: Répondez à la question.

L'hon. M. Drew: Le ministre de la Production de défense venait de dire que personne n'a donné à entendre que des circonstances critiques existent et maintenant le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration nous dit le contraire.

L'hon. M. Harris: Pas du tout.

L'hon. M. Pickersgill: Je vous ai posé une question fondée sur vos propres paroles.

L'hon. M. Garson: Répondez si vous le pouvez.

Le très hon. M. Howe: L'épouvantail de la bombe russe.

L'hon. M. Drew: Il y a, de ce côté-ci de la Chambre, des honorables députés qui ont tout autant raison de s'inquiéter de notre défense et qui ont démontré qu'ils s'en préoccupaient tout autant que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Il y a, de ce côté-ci de la Chambre, des députés qui se sont tenus pleinement au courant de ces questions et il n'en est pas un seul qui n'ait parlé à plusieurs reprises de la menace de la bombe à hydrogène. De fait, nous avons souligné la nécessité de reconnaître ce danger. N'est-il pas étrange que certains d'entre nous soient sincèrement d'avis que le très honorable Winston Churchill en sait aussi long sur la situation internationale que le ministre de la Production de défense et que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Cela peut paraître étrange mais nous le croyons sincèrement. M. Churchill a déclaré à la Chambre des communes de Westminster que, à cause de l'étendue même du danger que comporte la bombe à hydrogène, l'espoir d'une paix générale est plus grand que jamais auparavant. Je ne saurais jurer que ce soit là ses paroles exactes, mais je ne crois pas me tromper en disant qu'il résumait son point de vue par la formule suivante: "par une étrange anomalie il est possible que la sécurité naisse de la terreur." Voilà le point de vue.

[L'hon. M. Pickersgill.]

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député voudrait-il bien répondre à ma question? Je lui ai demandé s'il était sincère en disant que la bombe à hydrogène était un épouvantail? C'est bien ce qu'il a dit, ainsi qu'on pourra le voir au hansard.

L'hon. M. Drew: Monsieur l'Orateur, le ministre sait bien que personne ici n'a dit que la bombe à hydrogène était un épouvantail.

L'hon. M. Pickersgill: C'est pourtant ce que vous avez dit.

L'hon. M. Drew: Le ministre de la Production de défense use de l'inquiétude que nous ressentons naturellement au sujet de la bombe à hydrogène, de la bombe atomique et d'autres genres d'engins, dont certains de nos députés savent quelque chose.

L'hon. M. Pickersgill: Et sur lesquels le très honorable ministre est bougrement mieux renseigné (*knows a hell of a lot more*).

L'hon. M. Drew: Monsieur l'Orateur, j'insiste pour que cette expression reste au hansard.

L'hon. M. Pickersgill: Avant qu'on m'en prie, je désire retirer cette malencontreuse expression.

L'hon. M. Drew: Non, monsieur l'Orateur; j'insiste pour que ces mots restent au compte rendu.

L'hon. M. Pickersgill: Peut-être serait-il sage de laisser cette décision à monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Le ministre lui-même a demandé que les mots soient supprimés et, si je l'ai bien entendue, c'est une expression que le ministre lui-même ne voudrait pas m'entendre répéter, parce qu'elle a été prononcée dans la chaleur de la discussion.

M. Green: Dans la chaleur de l'interruption.

M. l'Orateur: C'est peut-être plus exact. Par conséquent, je suis sûr qu'il ne s'opposera pas si, en cette occasion, on est d'avis de supprimer ces paroles du compte rendu.

L'hon. M. Drew: Non, monsieur l'Orateur. En somme, il y a des occasions où il importe que ceux qui sont absents de la Chambre se rendent compte de l'atmosphère dans laquelle se poursuit la discussion. Ces paroles n'ont pas été prononcées dans la chaleur de l'interruption ou de la discussion. Elles l'ont été dans la chaleur de l'éruption. Je pense que la Chambre n'a pas, seule, le droit de connaître le genre d'observations prononcées à la Chambre par les ministres à l'égard des questions qui sont à l'étude et je ne pense pas que ces paroles doivent être supprimées.